

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur VIALA Didier, Maire ;

Présents : BARTHAS Sylvie, CAILLET Alain, CLOUP Philippe, LATTES Denis, LECLERE-KLEITZ Stéphanie, MARTY Violaine, REGI Fabienne, VIALA Didier, VIDAL Michel.

Absents excusés : AMBERT Philippe, JACQUET Patrice

Secrétaire : LATTES Denis

✓ **Approbation du dernier compte-rendu de Conseil municipal**

Les conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la dernière séance.

✓ **Décision modificative (DM) budget CCAS**

Afin de pouvoir mandater la facture relative à l'étude de sol géotechnique obligatoire avant la vente de la parcelle à Mme RIGAL, il est nécessaire de prendre une DM pour 900 €. Les membres du CCAS approuvent à l'unanimité la DM2 suivante :

Art. 617/chap.011 : + 900 €

Art. 7788/chap. 77 : + 900 €

DM2

✓ **Organisation des élections départementales et régionales**

La commune organisera le double scrutin des 20 et 27 juin 2021 dans la salle des fêtes, plus grande que la Mairie. Un système de fléchage sera mis en place. La Préfecture a fourni à toutes les communes du gel hydroalcoolique, des masques, des visières et des auto-tests. La Préfecture remboursera l'achat de l'urne électorale à hauteur de 190 €.

Un grand nombre d'assesseurs est nécessaire pour la tenue du bureau de vote et le dépouillement. Les conseillers renseignent un tableau des permanences. Des assesseurs supplémentaires, choisis parmi les électeurs de la commune, seront contactés. Les membres du bureau de vote devront être vaccinés, testés négatifs ou être rétablis du COVID19. Une attestation de priorité à la vaccination sera fournie par la Mairie à tous les assesseurs qui souhaitent être vaccinés en vue de la tenue des élections.

✓ **Achat de radars pédagogiques : devis et demande d'amendes de police**

Le Maire relate la visite du responsable du Pôle Aménagement Ouest du Département qui, comme mesure visant à réduire la vitesse, recommande l'installation de 2 radars pédagogiques. Le Maire présente 3 devis. Le Conseil municipal s'interroge sur l'efficacité de ce dispositif et préférerait des bandes rugueuses ou coussins berlinois (vissés ou encastrés). Le Conseil propose la création de passages piétons avec zone 30km/h ou d'un cheminement piéton avec des poteaux en bois. Le Maire demande aux conseillers d'y réfléchir et demandera des devis.

✓ **Réaménagement du parking de la salle des fêtes**

Mme Bourgès, assistante paysagiste du CAUE est venue sur place le 03/06/2021. La haie serait supprimée, une place de stationnement PMR serait créée ainsi qu'un enrochement. Enfin, l'entrée actuelle par le

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 juin 2021

parking de la mairie serait supprimée. Un sas en façade de la Mairie est prévu. Mme Bourgès reviendra vers la Mairie fin juillet et présentera ses propositions en septembre.

✓ **Organisation d'un repas festif**

Le Conseil municipal envisage de faire un repas festif le 25/09/2021 avec la commune de Montpinier, sous réserve des conditions sanitaires. Le traiteur « Patates Folies » sera contacté et le Comité des Fêtes prendra en charge l'animation musicale et la buvette.

✓ **Questions diverses**

- **Café participatif** : le Maire a contacté la Préfecture à de multiples reprises pour connaître la procédure relative aux licences IV de débit de boissons. Le Maire fait lecture du courrier de réponse de la Préfecture : l'achat de la licence est gratuit jusqu'en décembre 2021, en vertu d'un dispositif dérogatoire. La licence obtenue ne pourra être transférée, mutée ou translater en dehors de l'intercommunalité. Monsieur le Maire propose de demander à un membre du Comité des Fêtes d'effectuer la formation obligatoire de 20h qui ne peut être faite par un conseiller municipal et de réfléchir aux modalités de gestion (adhésion + consommations à tarifs modérés ou autre système). Provisoirement, la bodega peut être utilisée pour le café participatif.
- **Demande d'un administré** pour la mise en place d'un panneau « interdit aux motos » sur le chemin rural de La Bessierette à La Bodonié. Le Conseil municipal propose de contacter le motard avant.
- **La Bodonié** : la succession de Mme Millavet va aux Domaines. La Mairie les contactera.
- **Le Maire invite les conseillers municipaux et leurs conjoints à une visite suivie d'un repas à « la Ferme au Village » à Lautrec, le 19/06/2021 à 12h.**
- **Demande d'une habitante par rapport à une éventuelle aide à l'achat de vélos électriques.** Certaines communes mettent des vélos électriques à disposition de leurs habitants. Le Conseil ne sait pas si ce type d'aide est possible par une commune et donne une suite défavorable à la demande car cela pourrait entraîner de multiples demandes.
- **Les cages de foot ne tiennent pas à Montpinier, cela est dangereux.**
- **13 vents** : l'élagage sera fait en septembre. Le Maire relancera M. RICARD pour qu'il vienne faire un devis pour l'éclairage public.
- **CCLPA** : Mme Marty dit que le club de rugby de Vielmur s'est présenté et présente Radio Badass. La journée du Comité Départemental Olympique et Sportif est reconduite à Aquaval. Des stages d'été sont organisés. Les Chantiers Loisirs Jeunes sont complets et les 3 séjours sont quasiment tous pleins.
- **Devis de RICARD pour deux vidéoprojecteurs** (l'un dans la salle des fêtes et l'autre dans la mairie) et le wifi à la salle. Le Conseil municipal approuve le devis.
- **Ordures ménagères** : le coût va augmenter de 150 000 € en 2023. Le tri va changer (automatisation). Cela est dû à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et du coût de la nouvelle usine de méthanisation. Un article paraîtra dans le journal de la CCLPA. Enfin, les caissettes jaunes vont obligatoirement être remplacées par des containers individuels de tri sélectif dans les bourgs.

Suivent les signatures :

BARTHAS Sylvie	
CAILLET Alain	
CLOUP Philippe	
LATTES Denis	
LECLERE-KLEITZ Stéphanie	
MARTY Violaine	
REGI Fabienne	

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 juin 2021

VIALA Didier	
VIDAL Michel	